

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis.

Editeur-Propriétaire.

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, etc., concernant la Réaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES

l'insertion de 10cts, la ligne; une insertion,

etc. sous par lignes.

Pour les abonnements à long terme, conditions libellées.

Quels que soient les campagnes.

Presser aux cultivateurs

d'annoncer dans notre

Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE À BONNÉS RETARDATAIRES AU PLÉS TOT.

SOMMAIRE:

Causeuse agricole: Conditions économiques de l'engrangement des animaux.

Recut de l'année 1872. (Suite).

Sujets divers: A propos de l'instruction agricole. — Des écuries. — Déinfection des écuries, effet de ventilation, cas de maladie épizootique. — Rigoles des champs perfectionnées. — Deux bons exemples pour les soins à donner aux fumiers.

— Enseignement agricole mutuel. — Influence des mauvais chemins sur l'hygiène des animaux domestiques qui les fréquentent. — Nourriture des bêtes bovines avec des feuilles de frêne.

Petite chronique: Election des officiers de la Société d'agriculture du comté de Beauce. — Exposition de volailles.

Recettes: L'odeur de la transpiration. — Conservation des friandises.

Annonce: Loterie en faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

CAUSERIE AGRICOLE

CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX

Nous nous sommes déjà souvent occupé de l'engrassement des animaux; cependant l'importance du sujet nous oblige aujourd'hui à y revenir pour l'étudier au point de vue des avantages économiques que doit en retirer notre agriculture nationale.

Economiquement parlant l'engrassement des animaux est le moyen de transformer en viande les fourrages et quelques autres produits de la terre. Les produits végétaux sont généralement d'une vente assez difficile, tant par la difficulté de les transporter à une grande distance que par les faibles

prix que les acheteurs en offrent. Ils sont dès plus onéreux que les soins et les racines surtout ne peuvent être vendus que dans un cercle très-restrictif, de sorte que les cultivateurs placés aux portes des villes sont à peu près les seuls qui puissent les transporter sur les marchés et en obtenir des prix rémunérateurs. Dans toute autre situation le commerce de ces denrées dépend sur une grande échelle et est à peu près impossible, à moins de les sacrifier.

La viande, au contraire, se transporte avec une extrême facilité, et si elle est grasse et de bonne qualité, elle se paie toujours un prix fort élevé. A notre avis, tous les agriculteurs éloignés des grands centres de population, devraient être de grands producteurs de denrées animales, de beurre, de fromage, de laine et surtout de viande. Plusieurs localités dans la Province de Québec se sont enrichies avec la production de la viande, tandis que nous n'en voyons aucune qui n'y aient riuées. Cependant un grand nombre de cultivateurs regardent cette spéculation comme très-peu lucrative, et ne s'y livrent que comme occupation secondaire, afin de se débarrasser, sans trop de sacrifices, de leurs bétail trop vieux ou trop défectueux.

Cette antipathie, cette répugnance à entreprendre l'engrassement des animaux n'a certainement pas sa raison, d'être, du moins dans la plupart des cas; elle est irréductible et comme telle, ne saurait soutenir l'examen d'un esprit attentif et sérieux.

L'expérience des cultivateurs, qui ne font de l'engrassement que par occasion, dans le but de livrer à la boucherie, des animaux usés ou mal conformés ne peut être rapportée comme argument; car cette expérience n'a aucune valeur. En effet, on engrasse une vieille vache épaisse par une longue lactation, on engrasse un vieux bœuf usé par un travail long et pénible, ou bien un jeune animal si défectueux qu'il dépherait le troupeau si on l'y laissait. Ce qui comprend que ces animaux ne peuvent payer bien complètement le producteur de toutes les dépenses qu'il a faites pour les